publié le 17/01/2020

Agrilocal

C’est quoi ? A quoi ça sert ? Et comment ça marche ?

Descriptif :

Les élèves qui mangent au réfectoire bénéficient de 30% d’agri-local dans leurs assiettes.
Mais, c’est quoi ?

Sommaire :

- **Mais c’est quoi ?**
- Qui en bénéficie ?
- Comment ça marche ?

Les élèves qui mangent au réfectoire bénéficient de 30% d’agri-local dans leurs assiettes.

Mais c’est quoi ?

Agri-local est un outil innovant de mise en relation des producteurs, transformateurs locaux et acheteurs de la restauration collective.

C’est un service gratuit qui permet d’accéder à la commande publique pour l’approvisionnement de proximité et d’instaurer des relations commerciales durables avec les producteurs locaux.

Qui en bénéficie ?

-collèges publics et privés
-lycées et lycées agricoles
-communes pour les écoles primaires
-établissements d’hébergement pour les personnes âgées dépendantes (EHPAD)
-centres de loisirs, centres sociaux, crèches
-restaurants administratifs

Comment ça marche ?

Pour accéder a la demande de produits agri-locaux, il suffit de déposer une offre ex : fromage chèvre.
Suite a la demande, les agriculteurs répondent et discutent avec l’équipe de cuisine pour le transport le prix de vente ...

Prochainement ici : ce qu’en pensent les demi-pensionnaires sondés...

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.